une bandelette fibreuse intermédiaire; sa portion la plus antérieure a été étudiée sous forme de faisceaux distincts (à la façon de l'ischiococcygien qui n'est en somme que le faisceau postérieur du même muscle) d'abord par Hildebran et dans la suite par Sims, Budin qui en a fait l'objet d'un mémoire. Le plus interne de ces faisceaux se fixerait entre le rectum et le vagin; mais il est facile de se convaincre en pratiquant le toucher recto-vaginal, sur une femme à musculature puissante, que ce faisceau, s'il existe, est peu important et qu'il n'y a lieu de tenir compte que de la masse musculaire insérée sur le rectum et le raphé ano-coccygien. Quoiqu'il en soit, actionnés par ce muscle puissant, le périnée postérieur et la paroi vaginale postérieure, constituent, suivant la juste remarque de Hart et Barbour, une vulve résistante qui, se portant à la rencontre d'une autre vulve, beaucoup plus faible, représentée par la paroi antérieure du vagin, s'oppose à la chute de la vessie et de l'utérus. (La pratique médicale).

(A CONTINUER).

Société de Médecine Pratique de Montréal.

Séance du 7 décembre 1888.

Membres présents : les Drs Hingston, Laramée, Lamarche, Cléroux, Desroches, Rolland, Barry et Foucher.

Lecture et adoption du procès verbal de la séance précédente.

Le *Dr Cléroux* propose, secondé par le *Dr J. I. Desroches*, que les Drs St-Germain et Desmarteau soient admis membres actifs de la société. Adopté.

Le *Dr Cléroux* donne avis de motion qu'à la prochaine séance il proposera le Dr Larose pour être admis membre de la société.

Le Dr Hingston fait quelques remarques relativement à l'importance de prévenir les patients qui doivent subir une opération, de la nécessité où peut se trouver le chirurgien de faire une toute autre opération que celle qui est d'abord résolue. Il cite le cas d'une femme qu'il a chloroformée avec l'intention de faire une résection, mais qui, séance tenante, aurait dû subir l'amputation de la jambe. Il n'a pas osé la pratiquer parce que la patiente n'en était pas prévenue.

Le Dr Lamarche relate deux cas de dissormité congénitale qui lui paraissent avoir des rapports curieux avec certaines impressions subies